



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Procès-verbal – séance ordinaire

DATE : Mardi 8 octobre 2024

LIEU : Salon du personnel – Local 121

Présences - absences

Madame Isabelle Girard	Directrice
Madame Josée Trépanier	Directrice adjointe
Monsieur Philippe Tremblay	Représentant des parents
Madame Marie-Ève Blouin-Sirois	Représentante des parents
Madame Mélanie Guillmette	Représentant des parents
Madame Véronique De Tonnancour	Représentante des parents
Vacant	Représentante des parents
Madame Annie Bégin	Représentante du personnel enseignant
Madame Danielle Mercier	Représentante du personnel enseignant
Madame Julie Corbin	Représentante du service de garde
Madame Johanna Paré-Cholette	Représentante du personnel de soutien
Madame Laura Mercier	Représentante du personnel professionnel
Madame Kim Girard	Représentante de la communauté
Vacant	Représentante des parents - substitut
Membre du public	Aucun public

Numéros de décisions	Sujets		Résumé	Suivis à faire
	1.	Ouverture de la séance et mot de bienvenue	<p>Le quorum atteint, la rencontre débute à 19 h 00. Madame Girard souhaite la bienvenue aux membres présents. Elle invite chacun à se présenter lors d'un tour de table. Elle mentionne qu'elle animera le début de la rencontre, mais qu'à la suite des élections, ce sera la présidence qui prendra le relai.</p> <p>Elle explique qu'en raison du déménagement de madame Beaulieu et de son refus de poursuivre son mandat, son poste est vacant. Selon l'article 55 de la LIP, et considérant qu'il n'y a pas de substitut, les membres du CÉ peuvent proposer le nom d'un parent qui pourrait être intéressé à la remplacer. Madame Mercier indique avoir discuté avec un parent qui n'a pu se présenter lors de l'assemblée générale, mais qui aurait souhaité poser sa candidature. Elle fera suivre l'identité de ce parent à la direction, qui validera l'intérêt.</p>	
#CE 24-25-001	2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	<p>Madame Girard fait la lecture de l'ordre du jour de la séance et demande si quelqu'un souhaite ajouter des points en varia. Aucun ajout n'est fait.</p> <p>Il est proposé par madame Danielle Mercier et appuyé par madame Annie Bégin d'adopter l'ordre du jour comme présenté.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>	
	3.	Adoption et suivis au procès-verbal du 4 juin 2024	<p>Madame Girard indique qu'en l'absence de sa secrétaire, elle n'a pu trouver le procès-verbal de la séance de juin. Il sera présenté pour adoption à la prochaine rencontre.</p>	
	4.	Questions du public	<p>Aucune question du public</p>	
#CE 24-25-002	5.	Adoption des règles de régie interne et dénonciation d'intérêts (art. 66 et 67)	<p>Madame Girard présente le document des règles de régie interne en indiquant les modifications proposées. Elle mentionne qu'un(e) président(e) doit être élu(e). Elle explique les tâches et le mandat.</p> <p>Elle spécifie aux nouveaux membres que les directions n'ont pas le droit de vote lors d'élections ni lors des décisions prises au Conseil d'établissement. Il en est de même pour les représentants de la communauté.</p> <p>Il est proposé par madame Annie Bégin et appuyé par madame Mélanie Guilmette d'adopter les règles de régie interne avec les modifications indiquées.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>	

#CE 24-25-003	5.1	Élection d'une (e) présidente au CÉ	Monsieur Tremblay est élu par acclamation.	
#CE 24-25-004	5.2	Élection d'une ou un substitut à la présidence du CÉ	Madame Guilmette propose Mme Blouin-Sirois comme substitut à la présidence et est élue à l'unanimité.	
	5.3	Secrétariat des rencontres	Conformément à l'article 69 de la LIP, la direction d'établissement désigne la personne suivante à agir à titre de secrétaire du conseil d'établissement soit madame Johanna Paré-C.	
#CE 24-25-005	6.	Adoption du Budget de fonctionnement du CÉ (art.66)	Madame Girard mentionne qu'il y a un montant de 250 \$ comme budget pour le conseil d'établissement pour les formations, les frais de gardienne, les déplacements ou autres besoins des membres. Il est proposé par madame Mélanie Guilmette et appuyé par madame Julie Corbin d'adopter le budget de fonctionnement du CÉ comme présenté. Adopté à l'unanimité	
#CE 24-25-006	7.	Adoption du calendrier et modalités des rencontres 2024-2025 (art. 67)	Madame Girard dépose un projet de calendrier des séances du conseil d'établissement, ainsi que les modalités des rencontres pour l'année scolaire 2024-2025. Les dates proposées sont : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le mardi 8 octobre 2024 (présentiel); ➤ Le mardi 26 novembre 2024 (distance); ➤ Le mardi 14 janvier 2025 (présentiel); ➤ Le mardi 11 février 2025 (distance); ➤ Le mardi 1^{er} avril 2025 (distance); ➤ Le mardi 10 juin 2025 (présentiel). Il est proposé par madame Julie Corbin et appuyé par madame Marie-Ève Blouin-Sirois d'adopter le calendrier et les modalités des rencontres comme présentés. Adopté à l'unanimité	
	8.	Adoption du budget de l'école (art. 95 et 110.4)	Le point a été reporté à la prochaine rencontre.	
#CE 24-25-007	9.	Approbation des activités et sorties des élèves (art. 87)	Madame Girard réfère les membres aux documents reçus et mentionne que les frais sont couverts par les différentes mesures. Elle informe également qu'il est de la responsabilité du CÉ d'approuver les sorties à l'extérieur.	

			Il est proposé par madame Annie Bégin et appuyé par madame Marie-Ève Blouin-Sirois d'approuver les activités et sorties comme présentées. Adopté à l'unanimité	
	10.	Nomination d'un membre de la communauté	Comme madame Kim Girard est une membre de la communauté qui participe aux séances depuis plusieurs années, elle a accepté de siéger encore sur notre conseil d'établissement. Elle représente la Maison des jeunes « La Marginale ».	
	11.	Formation pour les conseils d'établissement (art.53 et 459.5)	Madame Girard mentionne que les nouveaux membres ainsi que les anciens doivent avoir suivi la formation obligatoire du ministère. Les nouveaux membres ont été rencontrés juste avant la séance.	
	12.	Information direction	Madame Isabelle Girard donne les informations suivantes:	
	12.1	Organisation scolaire 2024-2025	Madame Girard mentionne qu'il n'y a pas de changement à l'organisation scolaire présenté en juin dernier aux membres. Pour Boisé 1 : 2 x Maternelle 4ans 4 x présco 5 ans 4 x 1 ^{re} année 3 x 2 ^e année 3 x 3 ^e année 1 x 3 ^e /4 ^e année 2 x 4 ^e année Pour Boisé 2 1 x 4 ^e année (concentration) 2 x 5 ^e année 2 x 5-6 ^e année (concentration) 2 x 6 ^e année 2 x groupes des classes spécialisées, service du Havre	
	12.2	Normes et modalités 2024-2025	Madame Josée Trépanier présente les normes et modalités de l'école pour l'année 2024-2025. Elles sont les mêmes que l'année dernière. Cependant, nous avons ajouté une procédure de révision de notes comme demandé par le ministère.	
	12.3	Rencontre de parents de novembre	Les rencontres de parents se feront le 21 novembre entre 15h45 et 20h30 et le 22 novembre entre 8h30 et 15h. Comme d'habitude, les titulaires enverront une invitation aux parents.	
	12.4	Plan de lutte contre l'intimidation et la violence (PAV)	Madame Girard mentionne aux membres que le document a changé pour inclure le volet violence sexuelle, nous travaillons actuellement à la modification du document. Il devrait être présenté pour approbation à la prochaine séance.	
	13.	Information président	Aucune information	
	14.	Information de la représentante du comité de parents	Comme il n'y a pas de représentante, aucune information n'est donnée.	

	15.	Information de la représentante de la communauté	Madame Kim Girard présente l'offre de service du mois d'octobre. Elle mentionne que du 14 au 20 octobre c'est la semaine de la maison des jeunes et que plusieurs activités seront proposées aux 5 ^e et 6 ^e années.	
	16.	Information de la représentante du service de garde	Madame Julie Corbin rappelle que dans les règles de fonctionnement approuvées en juin dernier, une modification quant aux repas du midi a été faite afin de favoriser les repas froids ou dans des contenants de type « Thermos ». Pour permettre une transition plus douce, ce n'est qu'à partir de novembre que nous commencerons à retirer les micro-ondes des locaux. Un rappel sera fait aux parents dans les prochaines semaines.	
	17.	Information des autres membres	Madame Annie Bégin indique que cette année encore, son conjoint qui a participé au Grand défi Pierre Lavoie, remettra une partie des fonds amassés à l'école. Ce don sera utilisé pour l'achat de matériel pour faire bouger les enfants. Madame Mélanie Guilmette informe les membres que le programme pour promouvoir la sécurité routière sera aussi en vigueur cette année et qu'un montant de 3000\$ peut être remis à l'école. Elle indique que le pique-nique de début d'année a été très apprécié par les familles.	
	18.	Date et lieu de la prochaine séance	La prochaine rencontre du Conseil d'établissement aura lieu le 26 novembre – 19 h en virtuel.	
#CE 24-25-008	19.	Levée de la séance	Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, madame Bégin propose la levée de la séance à 20h50.	